



LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU CODEX

Organes Subsidiaries

La Commission est habilitée à établir quatre types d'organes subsidiaires:

- Comités s'occupant des questions générales
- Comités s'occupant des produits
- Comités de coordination FAO/OMS
- Groupes Inter-gouvernementaux

Chaque comité est hébergé par un pays membre, qui est responsable du coût de son entretien et de son administration.

Comités s'occupant des questions générales

1. Comité du Codex sur les Additifs Alimentaires (CCFA)

2. Comité du Codex sur les Contaminants dans les Aliments (CCCF)

3. Comité du Codex sur l'Hygiène Alimentaire (CCFH)

4. Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)

5. Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL)

Comités s'occupant des questions générales (2)

6. Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP)

7. Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS)

8. Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)

9. Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR)

10. Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF)

Fonctions des Comités s'occupant des questions générales

Développer des concepts et des principes généraux s'appliquant aux aliments en général, à des aliments spécifiques ou à des groupes d'aliments.

Approuver ou réviser les dispositions pertinentes des normes de produits du Codex.

Elaborer des recommandations majeures relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Le CCGP est chargé de traiter les questions de procédure et générales de la Commission.

Comités s'occupant des produits

1. Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO)

2. Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche (CCFFP)

3. Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (CCFFV)

4. Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers (CCMMP)

5. Comité du Codex sur les Fruits et légumes transformés (CCPFV)

Commodity Committees (2)

6. Comité du Codex sur les céréales, légumes secs et légumineuses (CCCPL)

7. Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat (CCCPC)

8. Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles (CCNMW)

9. Comité du Codex sur les sucres (CCS)

10. Comité du Codex sur les protéines végétales (CCVP)

11. Comité du Codex sur l'hygiène de la viande (CCMH)

Comités de coordination FAO/OMS

Il existe six comités de coordination, c'est-à-dire un pour chacune des régions suivantes :

- Afrique (CCAFRICA)
- Asie (CCASIA)
- Europe (CCEURO)
- Amérique latine et Caraïbes (CCLAC)
- Proche Orient (CCNEA)
- Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP)



Comités de coordination FAO/OMS (2)

- Le pays hôte d'un comité de coordination régional a tendance à être choisi par rotation parmi les membres de la région.
- Les pays hôtes doivent avoir la capacité de fournir le soutien logistique et administratif nécessaire lors de l'organisation d'une réunion internationale.

Groupes Inter-gouvernementaux



Des groupes de travail intergouvernementaux ad hoc sont créés avec un mandat spécifique et pour une période de temps limitée, ne dépassant normalement pas quatre ans.

Comme dans le cas des comités horizontaux et verticaux, les groupes de travail intergouvernementaux du Codex sont hébergées par un pays membre.

Prioriser/déterminer les organes subsidiaires auxquels participer

- Quels sont les principaux problèmes de sécurité sanitaire des aliments/santé du pays ?
- Quels sont les problèmes les plus pertinents pour le consommateur ?
- Quelles sont les principales industries d'exportation agroalimentaire qui contribuent à l'économie du pays ?
- Quelles sont les principales importations agroalimentaires ?
- Quelles sont les priorités agroalimentaires les plus pertinentes pour les producteurs nationaux ?
- Quels comités du Codex élaborent des normes, des directives ou des textes apparentés concernant les domaines identifiés ci-dessus ?
- Quelles ressources (par exemple, temps, argent, etc.) sont disponibles pour s'engager dans le programme du Codex ?

La plupart des pays en développement et des pays à petite économie n'ont pas les moyens de participer aux travaux de toutes les activités du Codex.

Par conséquent, chaque pays devrait hiérarchiser et concentrer ses ressources pour s'assurer qu'il est impliqué dans la discussion et l'élaboration des normes de la plus grande importance nationale.



GFRSS | GLOBAL FOOD REGULATORY
SCIENCE SOCIETY

Extracted from FAO
Training Material